



Direction générale Soins de Santé
CONSEIL FEDERAL DES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Eurostation bloc II
Place Victor Horta, 40 boîte 10
1060 Bruxelles

Votre lettre du 23/03/2018
Vos références MDB/2018/BW/MW/BM/55472
Nos références CFEH/C/21-2018

Annexe(s)
Date 07/05/2018

A l'attention de Madame De Block
Ministre des Affaires sociales et de la
Santé publique
Tour des Finances- Jardin Botanique 50 bte
175
B-1000 Bruxelles

**Concerne : Demande d'avis du 23/03/2018 relative aux fonctions et réseaux pour maladies rares –
financement de la cellule de coordination du réseau « maladies rares »**

Madame la Ministre,

Lors de la réunion plénière du 26 avril 2018, le Conseil fédéral a examiné la demande d'avis repris sous rubrique.

Le Conseil a approuvé à l'unanimité l'octroi du budget alloué au sein du Budget des moyens financiers (un million d'euros) pour le soutien des réseaux et fonctions « maladies rares » suivant la proposition de répartition transmise à votre attention par la Conférence des Hôpitaux de Belgique en date du 13 février 2018.

Le Conseil souligne cependant que d'autres fonctions de coordination – telle que la fonction du médecin chef dans le cadre des futurs réseaux - ne sont actuellement pas financées.

Le Bureau du Conseil a ratifié l'avis à la même date.

En vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom du président du CFEH,
Peter Degadt

Le Secrétaire,
Pedro Facon